

Interpellation

Explosion de l'aide sociale : le pourquoi

En 2008, mon parti, l'UDC, est intervenu devant le Conseil communal pour demander des explications à la Municipalité concernant le changement de tendance avéré en 2007, du nombre de cas et des charges dues à l'aide sociale dans les principales villes de notre pays. A l'époque selon l'enquête menée auprès de l'assistance publique des différentes villes, on enregistrait une forte décroissance généralisée, cependant cette évolution ne se vérifiait pas à Lausanne. Hors, force est de constater aujourd'hui que cette évolution négative, en particulier dans notre Ville, pour les personnes fragilisées et les finances publiques se poursuit. Nos autorités n'ont pas réussi à modifier cette spirale négative du nombre de cas et de la croissance des coûts de l'aide sociale.

En 2012, nous devons malheureusement constater que la situation n'a toujours pas changé, la Ville de Lausanne affiche un nombre important de nouveaux cas annuels et des coûts effectifs de l'aide sociale en constante augmentation.

Comme nous le relevions voici quatre ans, une gestion pragmatique des nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale est nécessaire pour inverser cette évolution négative. De nombreuses villes ont recherché des solutions pour valoriser le travail par des programmes de réintégration, destinés principalement aux jeunes, pour augmenter le maintien des demandeurs ou des bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail. Dans le canton de Vaud, ce sont principalement les mesures des PC familles qui devaient permettre de restreindre l'accès à l'aide sociale et améliorer la situation en poussant les personnes au bénéfice de l'aide sociale vers le marché du travail.

Qu'en est-il aujourd'hui : une nouvelle analyse permet d'affirmer que la situation laisse entrevoir, qu'à l'inverse de Lausanne, de nombreuses villes obtiennent de meilleurs résultats. Comme mentionné à l'époque, les villes qui obtiennent ces résultats s'appuient en général sur un système de contrôle indépendant des personnes qui touchent l'assistance publique. Elles recourent souvent à des détectives sociaux indépendants. Il est important de se battre pour que toutes les tricheries avérées, conduisent à une réduction des prestations fournies par l'Etat pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui ne coopèrent pas.

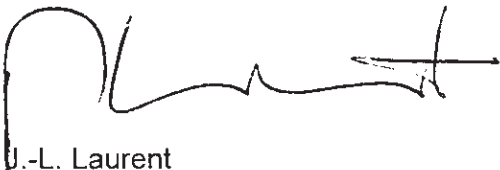
En conclusion une nouvelle fois les coûts de l'aide sociale à Lausanne explosent et l'accroissement des charges liées à ces augmentations est de plus en plus inquiétant. Cependant, ces débordements ne semblent pas surprendre outre mesure nos édiles qui semblent trouver cela tout-à-fait normal, relevant que Lausanne est une ville centre et que ces coûts sont à mettre en parallèle avec l'accroissement de la population. Pourtant, l'UDC ne peut se satisfaire de ces réponses et cherche des solutions.

Questions à la Municipalité :

1. Comment expliquer la forte croissance du nombre de cas dans notre ville, alors que la tendance générale s'inscrit dans une baisse avérée ?
2. Combien de personnes sont arrivées dans notre ville durant ces 5 dernières années, et quel est le pourcentage d'étrangers ?

3. Quel pourcentage de ces nouveaux arrivants reçoit une aide des services sociaux de la ville de Lausanne ?
- 4.- Combien d'étrangers en situation irrégulière dans notre Ville bénéficient d'une aide financière, d'un accompagnement social, de formations gratuites et d'un logement de la ville de Lausanne ?
- 5.- A l'exemple de la majorité des villes suisses ; pourquoi les coûts de l'aide sociale pour l'année 2007 ne sont-ils pas maîtrisés en Ville de Lausanne ?
6. Depuis 2008 à ce jour, quelles sont les tendances annuelles de l'évolution des nouveaux cas à l'aide sociale et la progression des coûts totaux de l'aide sociale entre les six plus grandes de Suisse ?
7. Combien de personnes sont-elles engagées pour traiter les demandes de PC Familles et le nombre de dossiers traités correspond-il aux attentes ?

Lausanne, le 11 décembre 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.-L. Laurent'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'J' and a long horizontal stroke.

J.-L. Laurent
Conseiller communal UDC